

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 23 novembre 2021 à 20 h  
par vidéoconférence avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Eddy Whitcher, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6  
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-  
trésorier  
Maïke Storcks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière  
adjointe

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VOIRIE**
  - 3.1. Appel d'offres 2021-03 - Remplacement d'un pontceau  
chemin Mason - Décompte No 1
  - 3.2. Appel d'offres 2021-15 - Rechargement des chemins  
Bailey, de Brill, de Stukely et Spicer - Décompte No 2
  - 3.3. Demande de prix 2021-23 - Rechargement du chemin  
Paige - Décompte No 1
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**308-1121**  
**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été  
transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 20 h.

---

**309-1121**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Eddy Whitcher, APPUYÉ par  
la conseillère Nancy Lanteigne et résolu d'adopter l'ordre du jour  
présenté.

Adoptée à l'unanimité

---

**310-1121**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2021-03 - REMPLACEMENT D'UN**  
**PONCEAU CHEMIN MASON - DÉCOMPTE NO 1**

ATTENDU la recommandation de Nicolas Paradis, ingénieur de la firme Avizo Experts-Conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu :

- d'accepter et de payer le décompte progressif No 1 de l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay au montant de 179 212,00 \$ taxes incluses pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Mason dans le cadre de l'appel d'offres 2021-03 ;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, conformément à la résolution #198-0721.
- d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**311-1121**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2021-15 - RECHARGEMENT DES**  
**CHEMINS BAILEY, DE BRILL, DE STUKELY ET SPICER**  
**DÉCOMPTE NO 2**

ATTENDU la recommandation de Bruno Lortie, ingénieur.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par la conseillère Margarita Lafontaine et résolu :

- d'accepter et de payer le décompte progressif No 2 de l'entreprise Normand Jeanson Excavation inc. au montant de 550 964,08 \$ taxes incluses pour des travaux de rechargement granulaire des chemins Bailey, de Brill, de Stukely et Spicer dans le cadre de l'appel d'offres 2021-15 ;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, conformément au règlement numéro 378-2021;
- d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**312-1121**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE PRIX 2021-23 - RECHARGEMENT DU**  
**CHEMIN PAIGE - DÉCOMPTE NO 1**

ATTENDU la recommandation de Bruno Lortie, ingénieur.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Eddy Witcher, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu :

- d'accepter le décompte progressif No 1 de l'entreprise Normand Jeanson Excavation inc. au montant de 34 525,04 \$ taxes incluses pour des travaux de

rechargement granulaire du chemin Paige dans le cadre de la demande de prix 2021-23 ;

- de financer cette dépense conformément à la résolution numéro 271-1021;
- d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**313-1121**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres via l'application Zoom.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

---

**314-1121**  
**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Loren Allen, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h13.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Denis Vaillancourt  
Maire

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.